

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
C C A S DU JEUDI 12 FÉVRIER 2026 A 17 HEURES 30**

**Présents : Mesdames VALLOGNES / ETRE / BOUCHERON  
Messieurs CHAPLIN / RUIS / BROUZET / COMBARNOUS**

**Absents Excusés : Mmes TEISSEIRE / DELANNOY**

**Secrétaire de Séance : MME VIRGINIE VALLOGNES**

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut librement délibérer sur les points de l'ordre du jour. La séance débute à 17 h 35 mn

*Le procès-verbal de la séance du 08 juillet 2025  
est approuvé à l'unanimité des membres présents.*

**1/ COMPTE FINANCIER UNIQUE - CFU**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion.

A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le CFU 2025 avant le 30 juin 2026. Le rapport de présentation du CFU est présenté à l'assemblée délibérante.

**FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Désignation	Prévus 2025	Réalisés 2025
11	<i>Charges à caractère général</i>	15 800.00	14 163.36
12	<i>Charges de personnel</i>	0.00	0.00
65	<i>Autres charges</i>	500.00	300.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>16 300.00</b>	<b>14 463.36</b>
002	<i>Excédent reporté</i>	4 018.94	
70	<i>Ventes, produits prestations services</i>	1 281.06	2 309.00
74	<i>Dotations participations</i>	11 000.00	11 000.00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 300.00</b>	<b>13 309.00</b>

	Résultats exercice	Résultats N-1	Résultats cumulés
FONCTIONNEMENT	- 1 154.36	4 018.94	2 864.58

Vu le CFU 2025 du CCAS de la commune et son rapport de présentation,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion,

Considérant que Monsieur Norbert CHAPLIN, Président du CCAS a quitté la séance.

Considérant que M Christian RUIS, Vice-Président a pris la présidence pour le vote du CFU.

Le Conseil d'Administration est invité à adopter le compte financier unique tel que présenté ci-dessus.

**Où l'exposé de son Vice-Président**

**POUR : 6 ABSTENTION : 1 CONTRE : 0**

**Approbation du Compte Administratif 2025 tel qu'il a été présenté,**

## 2/ AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Monsieur Christian RUIS, en sa qualité de Vice-Président conservera la parole jusqu'à la fin de la séance.

Le compte financier unique 2025 laisse apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de **2 864.58 €**. Il est proposé d'affecter cet excédent de la façon suivante :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté : **2 864.58 €**.

**Où l'exposé de son Vice-Président - Adopté à l'unanimité**

## 3/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le Budget Primitif est voté au niveau du chapitre. Les propositions soumises au vote 2026 du Conseil d'Administration sont les suivantes :

Chapitre	Désignation	Budget Précédent	Propositions Nouvelles
11	<i>Charges à caractère général</i>	15 800.00	18 000.00
65	<i>Autres charges</i>	500.00	500.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>16 300.00</b>	<b>18 500.00</b>
002	<i>Excédent reporté</i>	4 018.94	2 864.58
70	<i>Ventes, produits prestations services</i>	1 281.06	1 635.42
74	<i>Dotations participations</i>	11 000.00	14 000.00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 300.00</b>	<b>18 500.00</b>
Chapitre	Désignation	Budget Précédent	Propositions Nouvelles

**Ouï l'exposé de son Vice-Président – Adopté à l'unanimité**  
**Vote du Budget Primitif 2026 du CCAS ainsi qu'il a été présenté**

**L'ORDRE DU JOUR ETANT ÉPUISÉ,  
LA SÉANCE EST LEVÉE A 17 HEURES 50**